

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 102 (1957)  
**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Bibliographie  
**Autor:** Montfort, M.-H. / E.S.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

### Les livres :

**De la Guerre (Vom Kriege)**, par Carl von Clausewitz. — Les Editions de Minuit, Paris.

Il paraît incontestable que « De la guerre » de Clausewitz, dont les Editions de Minuit ont fait paraître la première édition intégrale et exacte en français, est encore d'actualité, malgré l'apparition sur les champs de bataille d'engins nombreux et variés depuis l'époque, 1830-1834, où l'auteur pensait et écrivait cet ouvrage. Si Hitler, qui l'emportait dans ses bagages n'a pas été vainqueur — Dieu merci —, ce n'est pas la faute de Clausewitz ! Et ce génial penseur militaire, qui avait pour ambition de faire œuvre durable, a certainement réussi.

Les exemples de l'actualité de cette œuvre monumentale abondent dans les 750 pages qui la composent, bourrées d'idées et d'exemples, alors même que ces idées heurtaient parfois, au temps de l'auteur, et heurtent encore maintenant, bien souvent, l'opinion régnante.

C'est le cas de sa fameuse conclusion de l'analyse des mérites respectifs de l'offensive et de la défensive, dans laquelle il affirme que « la forme défensive de la guerre est par elle-même plus forte que la forme offensive ».

Sans nous arrêter à la campagne de Russie de 1941 qui offrirait la plus belle illustration moderne de ce jugement mais comporterait, pour nous Suisses, des dimensions incompatibles avec nos possibilités géographiques, dimensions qui permettraient au défenseur d'attendre que l'offensive dépassât son « point culminant », nous retiendrons l'exemple récent de la campagne de Corée. Là, Mac Arthur a utilisé avec bonheur — sur le théâtre d'opérations infiniment plus petit et mieux comparable, en étendue, à celui que constituerait notre pays — les procédés dont parle Clausewitz à propos de la défensive.

L'affirmation de Clausewitz au sujet de la supériorité de la forme défensive du combat sur la forme offensive est loin d'avoir perdu sa valeur, puisqu'en janvier 1956, Liddell Hart pouvait écrire : « Si l'on analyse les opérations de Normandie en 1944 et les forces en présence, on constate que les attaques alliées réussirent rarement et seulement dans les cas où les troupes attaquantes avaient une supériorité de cinq contre un et l'hégémonie aérienne. » Et Clausewitz estimait, dans son étude, que la supériorité de la Grande Armée de deux contre un se retrouverait rarement.

Il convient de souligner encore ce que dit le grand stratège quant aux autres ressources que l'art militaire met à la disposition de l'envahi qui *veut* se défendre. Bien qu'il ait toujours nié avoir voulu donner des recettes aux chefs de guerre sans imagination, il ne cache pas sa préférence pour la manœuvre en retraite qu'il appelle « retraite volontaire à l'intérieur du pays » et qu'il voit constituée par une « résistance quotidienne bien calculée ». La contre-attaque dans le flanc de l'assaillant y joue un rôle déterminant. N'est-ce pas, exprimé en 1834, *la défense mobile* dont, actuellement, on parle

beaucoup chez nous ou, tout simplement, le combat retardateur de notre conduite des troupes ?

« En réalité, le mépris de la défensive fut toujours le fruit d'une époque où un certain style de défense se survivait à lui-même... »

« Si l'offensive devait découvrir quelque nouvelle et puissante méthode... la défense devrait alors modifier de nouveau ses méthodes. Mais elle sera toujours aidée par le terrain, qui lui assurera en général une supériorité naturelle, car les propriétés particulières du pays et du terrain exercent aujourd'hui une influence plus grande que jamais sur l'art de la guerre. » On pourrait croire que Clausewitz a écrit cela pour nous. Et comment ne pas penser, à propos de modification des méthodes défensives en ce temps d'aéro-portés et de guerre atomique, à une augmentation de la profondeur des zones de positions, à la défense sur zone, défensive agressive à l'extrême, comme il se doit ? « Les défenses qui passent pour les meilleures sont celles qui utilisent le plus de moyens offensifs. »

Mais Clausewitz poursuit : « ...celui qui néglige le possible en cherchant l'impossible est un insensé. » Et pour qu'une guerre soit « populaire » — dans le sens que tout le peuple y participe — il faut que les mesures prises correspondent au caractère national. On doit bien admettre que ces conditions s'appliquent également à la préparation à la guerre.

Quant à la manœuvre, il la ramène à son exacte dimension : « Si l'on adopte l'usage ordinaire du mot, il y a dans le concept de manœuvre une efficacité qui ne *provient* que des fautes que l'ennemi est amené à commettre, c'est-à-dire en quelque sorte de rien, d'un état d'équilibre. Il ressemble aux premiers coups d'une partie d'échecs. C'est un jeu de forces égales, où l'on cherche à produire une occasion favorable de réussite et à se servir ensuite de cette réussite comme d'une supériorité sur l'ennemi. » La manœuvre n'est pas un but en elle-même et l'on ne manœuvre pas pour manœuvrer.

Que cette simple notice, que ces quelques extraits incitent nos officiers à lire, ou à relire, « De la guerre » ! Clausewitz avait vraiment du génie et son œuvre maîtresse est toujours d'actualité.

Colonel-divisionnaire Montfort

**Recueil de la Feuille officielle militaire** (1954), 1312 pages. Département militaire fédéral, Berne.

Le présent volume contient toutes les lois, arrêtés fédéraux et décisions concernant l'administration militaire pour autant qu'elles se trouvaient en vigueur le 30 septembre 1954. Il est recommandé aux usagers de le compléter au fur et à mesure de la parution de la Feuille officielle afin qu'il soit constamment tenu à jour.

Le volume contient tout d'abord les articles de la Constitution fédérale qui concernent le service militaire, enfin la loi d'organisation militaire du 12 avril 1907 qui, aujourd'hui après 50 ans depuis son acceptation par les Chambres fédérales et le peuple suisse, constitue encore la base de toute l'administration militaire de la Suisse.

L'ouvrage se compose de cinq grands chapitres intitulés « les obligations militaires », « l'organisation militaire », « l'instruction

de l'armée », « l'administration militaire, direction de l'armée et commandants de troupes », « le service actif ». L'orientation dans cette vaste matière est grandement facilitée d'abord par une table des matières et ensuite par un index alphabétique très détaillé. Nous avons fait à ce sujet des sondages qui ont donné des résultats très satisfaisants.

Les auteurs de l'ouvrage ont laissé de côté, à juste titre nous semble-t-il, les lois concernant la justice militaire, notamment le code pénal militaire et le code de procédure. Ces lois ont été publiées dans des éditions spéciales, que l'on peut se procurer facilement.

D<sup>r</sup> E. St.

Les revues :

**Schweizer Monatshefte**, août 1957.— Dr. F. Rieter, Schulhausstrasse 19, Zurich.

*Liberté conçue comme responsabilité* est le thème que le Prof. Emil Brunner, Zurich, a choisi pour l'article d'introduction. Le théologien prend par là position en face d'un des problèmes les plus actuels de notre temps. — Le Prof. Walter von Wyss, Bâle, nous instruit en médecin, et d'une manière très claire, sur *La maladie des hommes d'affaires*, des managers. — L'exposé du Prof. Emil Küng, Saint-Gall, embrasse un problème économique d'actualité exceptionnelle : *Le taux des intérêts entre deux feux*. — Un travail très instructif nous est offert par Aymon de Mestral, Zurich, sur le thème *Formation des jeunes chefs d'entreprises en Suisse*. — Un rapport excellent de la dernière session de *L'Union d'action dans l'économie sociale du marché* à Godesberg-les-Bains est donné par le D<sup>r</sup> A. Hunold, Zurich, dans son travail intitulé *L'Occident a-t-il une idée ?* — W. Rapold, Zurich, nous met au courant de la *Session des chefs d'entreprises au Foyer de Boldern*. — A l'occasion de l'exposition au Musée des Beaux-Arts de Zurich, l'article *Le Corbusier* du Prof. Alfred Roth, Zurich, sera spécialement goûté. — Un apport culturel remarquable est la nouvelle *L'Ennemi* par André Chamson de l'Académie française. — Le Prof. Paul Altenberg de Berlin nous entretient avec beaucoup d'esprit sur *Lotte in Weimar* de Thomas Mann. — La *Revue culturelle* contient d'excellents comptes rendus sur les Fêtes musicales de Strasbourg (D<sup>r</sup> Edwin Nievergelt), ainsi que sur les Festivals de Vienne (Prof. Erik Verba, Vienne), de même un riche aperçu des périodiques de l'Allemagne occidentale par le D<sup>r</sup> Arthur Häny, Zurich. — La *Revue des Livres*, richement dotée, termine ce cahier intéressant.